



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sapeurs-pompiers professionnels

Question écrite n° 101565

Texte de la question

M. Yves Durand souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la réforme de la filière sapeurs-pompiers. En effet, cette filière se doit de modifier ses textes pour entrer dans les processus d'harmonisation et d'amélioration de gestion des carrières dans la fonction publique. Or force est de constater qu'après les arbitrages interministériels, les projets de textes qui ont été présentés aux instances consultatives sont en décalage avec le projet de parcours professionnel carrières et rémunération (PPCR). En conséquence il lui demande de bien vouloir lui préciser les dispositions qu'il entend mettre en œuvre pour atteindre les équivalences attendues entre les différentes branches de la fonction publique.

Données clés

Auteur : [M. Yves Durand](#)

Circonscription : Nord (11^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 101565

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 décembre 2016](#), page 10486

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)